

Analyse

Les votations du 19 mai épuisent même les partis

La masse des objets dissout les campagnes. L'avenir de l'imposition des entreprises reste incertain

Marc Bretton
@BrettonMarc

Avec neuf objets cantonaux et deux fédéraux, la votation du 19 mai semble avoir noyé les citoyens et les partis. «Deux éléments sont inquiétants, observe Ivan Slatkine, président de la Fédération des entreprises romandes: le silence des partis et le bruit provoqué par la loi sur les armes. Dans ce dernier cas, on voit se développer une campagne complètement émotionnelle pour ce qui n'est que la constitution d'un fichier. Pour l'autre, les partis sont aphones.» Du coup, la droite genevoise se demande si le volet fiscal de la réforme de l'imposition des entreprises (RFFA), dont l'importance est pour elle absolue, ne va pas non plus lui filer entre les pattes.

Le fait est que les partis ne bougent guère. Sauf erreur, l'Entente n'a organisé aucune conférence de presse sur un sujet ou sur un autre. Au PDC, on renvoie à tout hasard à une manifestation publique qui s'était déroulée en mars. Mais, pas de chance, elle était organisée par... les ministres des Finances des cantons romands.

Les remous de la CCIG

Que se passe-t-il? À droite, la Chambre de commerce (CCIG), qui a pris la direction de la campagne, a connu un début d'année difficile avec un changement de président et un renouvellement complet de sa direction entraînant apparemment un retard à l'allumage. Le 11 mars, c'est l'uppercut: l'UDC Genève prend position contre le volet cantonal de la réforme fiscale après un débat opposant Jean Batou (Ensemble à gauche) et Nathalie Hardy de la Chambre! «Assez de cadeaux aux entreprises, assez de cette course à la croissance, on ne peut pas baisser les impôts et augmenter les



La droite genevoise se demande si le volet fiscal de la réforme de l'imposition des entreprises ne va pas lui filer entre les pattes.

«Non, le Conseil d'État ne manipule pas les chiffres»

● Nathalie Fontanet n'a pas apprécié, mais pas du tout, l'accusation de l'Asloca d'avoir manipulé les chiffres concernant les coûts des deux projets en concurrence - l'un du Conseil d'État, l'autre de la gauche - pour recapitaliser la Caisse de prévoyance de l'État de Genève (CPEG). «Tous les calculs ont été faits avec les mêmes paramètres techniques, et les députés Christian Dandrès et Alberto Velasco le savent bien pour avoir suivi de l'intérieur tout le processus», affirme la ministre des Finances.

C'est donc elle qui reproche aujourd'hui à l'avocat de l'Asloca et au président de l'Association de défense des locataires d'être «d'une mauvaise foi crasse». L'apparente ambiguïté découle d'un tableau comparatif présenté en conférence de presse le 8 avril. Il pouvait en effet faire croire qu'un taux technique différent avait été pris en compte pour calculer les coûts des deux projets. «Ce n'est pas le cas car ce serait absurde, insiste Nathalie Fontanet. Le taux de 2% a été utilisé pour

évaluer ce que coûterait chacune des deux options.»

En réalité, ce tableau indiquait un taux minimal de 1,75% pour le projet de gauche (tel qu'inscrit en fait dans les deux projets de loi), alors que le taux de 2% du projet du Conseil d'État évoquait la garantie donnée par la CPEG que ce serait le taux appliqué la première année. «Mais j'insiste, le calcul des coûts a, lui, été réalisé avec les mêmes paramètres économiques.»

«Je me devais de répondre à ces accusations car elles sont

susceptibles de déstabiliser la population, commente la conseillère d'État. Si les citoyens estiment ne plus pouvoir se fier aux chiffres, ils risquent de tout refuser par réflexe de défense.»

Nathalie Fontanet assure par ailleurs que le Conseil d'État n'a jamais reçu le courrier de l'Asloca dénonçant ces faits. «Nous avons encore vérifié aujourd'hui, il n'y a rien, précise-t-elle. On ne peut donc nous reprocher de ne pas avoir répondu à une lettre que nous n'avons jamais reçue.»

Eric Budry
@BudryEric

prestations. Voilà les arguments qui ont porté», se souvient l'orateur d'EaG, assez content de sa tournée.

Dans la foulée, un petit groupe constitué d'un représentant de la FER et des milieux bancaires est allé rencontrer la CCIG: «On n'était pas convaincu par la ligne de la campagne, par le graphisme et, en plus, dans les capsules vidéo qu'on nous proposait de diffuser, voilà qu'on retrouvait Pierre Maudet!» nous dit un témoin sur le ton de «Mais de qui se moque-t-on?» Questionné, le nouveau directeur de la CCIG, Vincent Subilia, explique ne disposer «d'aucun écho spécifique» sur le sujet. Quoi qu'il en soit, depuis, la campagne de la CCIG a remonté la pente, mais elle est bien seule.

PS et Verts endormis

À gauche, ce n'est pas mieux. L'Asloca est monté au front pour faire pression sur le Département des finances sur les retraites des fonctionnaires (*lire ci-contre*), les syndicats et les patrons ont bougé sur les ouvertures des magasins le dimanche. Mais pour le reste, silence radio. «Le PS est divisé sur le sujet fiscal», relève le député socialiste Alberto Velasco. Par ailleurs, la secrétaire générale est en congé maternité. Paradoxalement, les dernières prises de position d'élus ou ex-élus de gauche, la semaine passée, ont été faites en faveur de la réforme par la conseillère administrative Sandrine Salerno et par deux ex-ministres, le Vert David Hiler et le socialiste Charles Beer.

Alors que le volet fédéral de l'imposition des entreprises est annoncé gagnant par les sondages, les données manquent pour pronostiquer le sort de son volet cantonal. Et du coup, tout le monde s'inquiète des résultats possibles de cette drôle de campagne: «Il y a beaucoup d'argent dépensé par la droite et nos militants sont épuisés. Et puis par nature, je ne suis pas très optimiste», souffle Jean Batou. «Si le volet cantonal échoue, beaucoup d'entreprises locales sont prêtes à se réorganiser autrement, lance pour sa part Blaise Matthey, directeur de la FER Genève. Quarante minutes chez un notaire à Nyon suffisent pour transférer son entreprise dans le canton de Vaud.»

Les professionnels du social se mobilisent en faveur des mineurs non accompagnés

Plus de 150 acteurs du terrain ont pris part aux assises organisées durant deux jours. Débats, ateliers et résolution

Le rassemblement très suivi, samedi en fin d'après-midi, à l'appel des camarades d'Ali, mort récemment au foyer de l'Étoile, a quelque peu éclipsé le travail de réflexion mené pendant deux jours par les acteurs du terrain.

Des assises - premières du nom sous ce titre: «Enfants et jeunes migrants non accompagnés à Genève» - ont en effet réuni plus de 150 personnes en plénière vendredi soir, avant d'enchaîner le lendemain avec des ateliers et l'adoption d'une résolution dont la mise au propre définitive a été renvoyée au mardi 28 mai.

C'est qu'il s'est dit beaucoup de choses dans la salle Gandhi de la Maison internationale des associations. Selon une estimation, en-



La cause des mineurs et leur accueil à Genève étaient au cœur du rassemblement organisé à la mémoire d'Ali. GEORGES CABRERA

tre 100 et 200 mineurs non accompagnés (MNA) sont actuellement sur le territoire genevois. «Nous sommes là pour discuter de ce qui ne se fait pas dans notre

ville, pour élaborer des propositions et les adresser aux autorités politiques concernées», ont résumé les initiateurs, avant de lancer le débat. Vif et animé. Le direc-

teur de l'Hospice général, Christophe Girod, n'a pas caché le problème, sans pour autant se risquer sur le terrain des solutions concrètes.

«Bombe à retardement»

«Le système actuel est inadapté, a-t-il reconnu. Sur les 100 jeunes que nous prenons en charge, 20 cas sont d'une vulnérabilité clairement identifiée. L'un est sourd-muet, d'autres souffrent de schizophrénie et de divers handicaps mentaux. S'ils étaient des jeunes locaux, ils ne seraient pas à l'Hospice. Pour nous, ils sont une charge et une bombe à retardement, car ils nécessitent tous des soins spécifiques. Or, dès que les problèmes surgissent, c'est l'hébergeur qui reçoit les baffes.»

Et, parfois, le partage. Le directeur du Service de la protection des mineurs (SPMI), Carlos Sequeira, marche sur des œufs. Il a pris ses fonctions depuis trois mois à peine; cela s'entend. Cita-

tion: «On a affaire à des mineurs isolés, dans l'errance, en difficulté de projets. Les problèmes de santé psychique qu'ils présentent sont relativement nouveaux. Nous devons réinventer notre prise en charge.»

Des mots de bonne intention qui se heurtent au réel. La coordination est «inexistante», dénoncent les praticiens, les moyens existants sont dérisoires. L'hôtel offrant des nuitées d'urgence à Plainpalais est le contraire d'une adresse sociale et, quand l'épidémie de gale s'en mêle, comme ce fut le cas cet hiver, «la situation devient rapidement ingérable».

Fermer le foyer de l'Étoile

Qui fait quoi? Rien n'est clair, si l'on entend les critiques des travailleurs sociaux. Tous demandent la fermeture du foyer de l'Étoile et son remplacement par des petites structures d'hébergement, de type familial, des maisons ouvertes d'une dizaine de

places. Dans le personnel engagé: un éducateur pour quatre jeunes. Mais aussi des professionnels de référence pour individualiser le suivi jusqu'à l'autonomie.

Quant à ces jeunes figures de l'errance, si difficiles à accrocher, qui fuient leur propre souffrance, il convient de mettre en place une «unité mobile d'éducateurs de rue», non sans arrêter au préalable les expulsions, conséquences d'une législation migratoire très limitative. «Avant d'être des migrants, en situation régulière ou pas, ce sont d'abord des enfants. Des obligations juridiques de protection découlent de cela», ont rappelé deux jeunes juristes présentes lors de ces assises, instructives et résolument militantes.

Le collectif constitué a décidé de se réunir dorénavant chaque dernier mardi du mois et de devenir, dans la durée, une force de propositions auprès du Conseil d'État. **Thierry Mertenat**